

SOCIETE PUR ALIMENT Pur Aliment rappelle Soja cuisine

- Noms des modèles ou références concernés : 3 x 250 ml et 250 ml
- Marque : ProVamel
- GTIN 5411188124337 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 22/11/2021
GTIN 5411188124337 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 06/12/2021
GTIN 5411188124337 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 03/01/2022
GTIN 5411188124337 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 24/01/2022
GTIN 5411188124337 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 14/02/2022
GTIN 5411188124337 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 07/03/2022
GTIN 5411188124320 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 13/12/2021
GTIN 5411188124320 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 20/12/2021
GTIN 5411188124320 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 17/01/2022
GTIN 5411188124320 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 14/02/2022
- Conditionnements : Vendus par pack de 3 ou par unité
- Date début/fin de commercialisation : du 12/04/2021 au 27/08/2021
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Magasins Bio

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Détection d'oxyde d'éthylène dans la farine de gomme de guar
- Risques encourus par le consommateur : Autres contaminants chimiques
- Description complémentaire du risque : Produit toxique

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : vendredi 15 octobre 2021

CONTACT

- Numéro de contact : 0388098081

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre